



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 mai 2026

Objet : Conseil municipal du 5 juin 2026

Madame, Monsieur,

Par décret du ministre de l'intérieur n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le conseil municipal a été convoqué **le vendredi 5 juin 2026**.

J'ai l'honneur de vous informer que cette réunion **aura lieu à 17 heures 30, dans la salle du conseil municipal de la Chapelle des Fougeretz**.

L'ordre du jour est :

- Election des délégués et délégués suppléants pour l'élection des sénateurs d'Ille et Vilaine le 27 septembre 2026.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral du 18/05/2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués à élire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Christèle GASTÉ
Maire

